



Appel à manifester le 13 mars 2010

**POUR L'ARRÊT DES EXPULSIONS,
LA BAISSSE DES LOYERS
ET LA CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Le 15 mars, qui marque la fin de la trêve hivernale et le retour des expulsions, risque cette année d'être dramatique pour un nombre croissant de personnes. Avec la crise, la montée du chômage et les effets de la loi Boutin – qui a réduit par trois les délais d'expulsion – davantage de locataires sont menacés, alors que les loyers et les charges ont partout atteint des niveaux historiques. Demain l'huissier peut frapper à n'importe quelle porte, locataire, accédant, occupant précaire ...

La flambée des loyers, de l'immobilier, et des charges, y compris en HLM, conjuguées à la baisse des revenus, a rendu difficile voire impossible l'accès à un logement stable pour les familles populaires, les salariés modestes, les jeunes, les précaires, les personnes vulnérables.

La cherté du logement réduit le pouvoir d'achat des ménages, voire les précarise. L'offre de logements à loyer abordable est très nettement insuffisante. Les formes d'habitat précaire se développent, les marchands de sommeil s'enrichissent, la crise du logement s'étend.

En 2010, le budget de l'Etat en faveur du logement social est en baisse. Le gouvernement ne tient pas ses engagements. De nombreuses familles sont expulsées sur autorisation de certaines Préfectures, alors qu'elles doivent les reloger en vertu de la loi DALO (droit au logement opposable de 2007). La loi Boutin a encore restreint les droits des locataires (entorses au droit au maintien dans les lieux), tandis que les nouvelles « Conventions d'utilité sociale » organisent la marchandisation du parc HLM.

La nouvelle « Garantie des risques locatifs », vantée par le gouvernement, ne s'accompagne d'aucune mesure en faveur d'un encadrement des loyers et ne s'attaque donc pas au cœur du problème. Rien n'est fait pour encadrer le marché, décourager la spéculation et la vacance des logements, et faire reculer la crise du logement.

Dans ce contexte, nous exigeons :

- Un moratoire sur les expulsions locatives ;
- Le droit à un logement stable, au lieu de la précarisation des locataires ;
- L'encadrement des loyers et des charges, la taxation de la spéculation immobilière, pour rendre le logement accessible à tous ;
- La réalisation massive de vrais logements sociaux ;
- L'application de la loi de réquisition.

Signataires :